



Technicien·e Etudes et planification travaux Régie

Catégorie B

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Le sens de ce poste :

Le technicien Etudes et Planification analyse les demandes d'intervention voirie pour le compte des autres services de la Ville et de Rennes Métropole. Il définit les travaux à réaliser, établit le chiffrage et définit avec les conducteurs de travaux Régie leur planification. Il encadre l'assistant technique en charge des DT DICT et de réalisation des patrouilles. Il planifie et organise les campagnes de patrouille, purge, PATA etc...Participation à l'astreinte voirie, la viabilité hivernale et la continuité de service.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 par semaine

Lieu de travail : 71 rue Dupont des Loges

Matériel(s) à disposition : PC et téléphone portable, dotation vestimentaire et EP

Missions de suppléance : Suppléances des conducteurs de travaux régie et technicien signalisation forge

Télétravail : Possible sous réserve des nécessités de service

N° du poste : A définir

Date de mise à jour de la fiche de poste : juillet 2024

Autres : Sur volontariat: astreinte voirie et viabilité hivernale voirie et la viabilité hivernale

Service :

Plateforme de Voirie de RENNES

L'équipe : La plateforme de voirie a en charge l'exploitation, la maintenance et l'amélioration du domaine public routier

L'équipe régie est composée de plusieurs antennes managées par 2 techniciens conducteur travaux Régie et 1 technicien signalisation forge

Effectif Service : 102

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : technicien

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : régime indemnitaire

Vos 3 principales missions :

1-Etudes travaux voirie

- Analyse les demandes de travaux de voirie pour le compte des services de la collectivité,
- Assure les rdv sur place, réalise les métrés,
- Définit la nature des travaux, les besoins en matériaux,
- Si besoin, élabore des plans ou missionne la cellule dessin,
- Réalise le chiffrage et définit le budget,
- Définit la programmation soit avec les conducteurs travaux régie soit avec une entreprise TP,
- Informe les services de la programmation,
- communique sur la fin de prestation.

2-Planification campagne d'entretien

- Organise les patrouilles sur l'antenne afin de repérer les pathologies en veillant à la cohérence des relevés entre antennes,
- Élabore les campagnes d'entretien de purges, pata, ECF, enrobés projetés,
- Transmet aux responsables unités exploitation les interventions urgentes à réaliser,
- Contrôle leur exécution,
- Veille à la prise en charge des interventions demandées sur le guichet numérique,
- Émet un avis sur plans aménagement et sur réception de voiries nouvelles.

3-Missions annexes

- Encadre l'assistant technique pour veiller à la bonne gestion des DT DICT et à la mise à jour des bases de données activité et patrimoine,
- Pilote les formations internes transverses entre antennes et plateformes,
- Pilote l'astreinte et la viabilité hivernale sur la plateforme (relèves, rappel des consignes etc...),
- Passation de marchés publics

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Capacité à travailler en transversalité
- Sens du service public

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Permis B exigé
- Connaissances techniques dans le domaine de la voirie
- Connaissance du code de la commande publique
- Maîtrise outils informatiques (WORD, EXCEL, OUTLOOK)

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Outils Métiers (QGIS, AUTOCAD, GIMA, Qfield)
- AIPR concepteur